

ÊTRE PARENT DE PRÉADOS OU D'ADOS

**À L'ÈRE NUMÉRIQUE**



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™

*Aider les familles. Protéger les enfants.*



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™

*Aider les familles. Protéger les enfants.*

## **protegeonsnosenfants.ca**

© 2017, Centre canadien de protection de l'enfance inc., [CCPE], 615, chemin Academy, Winnipeg (Manitoba), Canada, pour l'intégralité du contenu et du visuel (à l'exception des photos tirées de banques d'images). Tous droits réservés. Toutes les photos tirées de banques d'images sont utilisées sous licence d'iStock. **Il est interdit de publier tout ou partie de cette brochure sur Internet. Il est interdit d'utiliser cette brochure ou d'en faire des copies (intégrales ou partielles, sur support papier ou numérique) à des fins lucratives ou commerciales.** Il est permis de télécharger et d'imprimer une copie de cette brochure pour consultation et usage personnel seulement, mais il est interdit de reproduire, de conserver dans un système de recherche documentaire ou de transmettre le contenu de cette brochure sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans autorisation préalable du CCPE. Tout contrevenant s'expose à des poursuites en vertu des lois en vigueur. Pour obtenir la permission de reproduire ou de réimprimer certains articles, envoyez votre demande par courriel à [legal@protectchildren.ca](mailto:legal@protectchildren.ca).

*Être parent de préados ou d'ados à l'ère numérique* est une publication du Centre canadien de protection de l'enfance inc., un organisme caritatif qui se consacre à la protection personnelle de tous les enfants. Nous sommes un organisme de bienfaisance enregistré au Canada (BN # 106913627 RR0001). Visitez notre site : [protegeonsnosenfants.ca](http://protegeonsnosenfants.ca).

Les conseils de sécurité et autres renseignements fournis dans la présente brochure n'ont d'autre but que d'informer le lecteur, non de le conseiller. Il revient au lecteur d'évaluer le contenu en fonction de sa propre réalité, de l'âge et du degré de maturité de l'enfant à protéger et de tout autre élément pertinent.

Deuxième édition – Avril 2017

ISBN 978-1-988809-05-2 (version papier)

ISBN 978-1-988809-06-9 (version électronique)

« Cyberaide.ca » est une marque du Centre canadien de protection de l'enfance inc. [CCPE] déposée au Canada. « CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE » et « ALERTES Cyberaide.ca » sont utilisés au Canada comme marques du CCPE. Toutes les autres marques citées appartiennent à leurs détenteurs respectifs.

## POURQUOI LES PRÉADOS ET LES ADOS SONT VULNÉRABLES À L'EXPLOITATION

Les préados et les ados sont en perpétuelle quête d'acceptation sociale alors même qu'ils se forgent une image d'eux-mêmes. Pour affirmer leur identité et leur autonomie, ils cherchent à se dissocier émotionnellement de leurs parents. Souvent, leur perception des choses et leur identité sont largement influencées par leurs pairs. Cela les amène à vouloir entretenir avec leurs amis des contacts en apparence quasi permanents. Le téléphone et les autres moyens de communication numériques à leur disposition permettent aux ados d'échanger facilement avec leurs semblables, d'obtenir une validation sociale instantanée et d'avoir le sentiment d'évoluer dans un espace de confiance. L'espace numérique leur permet aussi de faire des choses qu'ils ne feraient peut-être pas dans la vraie vie, comme parler à certaines personnes ou de certaines choses.

À cause de leur besoin d'acceptation et d'appartenance sociale, les préados et les ados sont particulièrement vulnérables aux personnes qui pourraient chercher à profiter d'eux. Leur sentiment d'invincibilité (pour eux, les malheurs n'arrivent qu'aux autres) les rend encore plus vulnérables. L'impression d'anonymat et d'intimité que les jeunes ressentent sur Internet les rend plus enclins à communiquer des renseignements personnels et à s'exposer par le fait même à la manipulation. Ils peuvent être confrontés tantôt à des adultes ayant des intentions malveillantes ou des penchants sexuels envers les enfants, tantôt à d'autres jeunes qui passent par le numérique pour s'en prendre à un de leurs pairs.

## Cyberaide.ca **ALERTES** !

Les Alertes Cyberaide.ca servent à informer le public des utilisations malveillantes du numérique et des nouvelles ressources destinées à mieux protéger les enfants. Grâce à son programme Cyberaide.ca (la centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet), le CCPE est en mesure de déceler les risques auxquels les enfants et les adolescents sont confrontés sur Internet. Si vous avez du mal à suivre l'évolution de la technologie, ces alertes vous apporteront de précieuses informations qui vous aideront à assurer la sécurité de votre famille sur Internet.

[cyberaide.ca/alertes](https://cyberaide.ca/alertes)

# QUELS SONT LES PRINCIPAUX DANGERS QUI GUETTENT LES PRÉADOS ET LES ADOS SUR INTERNET?



## SEXTORSION

La sextorsion consiste à forcer des jeunes à transmettre des images à caractère sexuel ou à se livrer à des actes sexuels à la caméra, pour ensuite les faire chanter en les menaçant de diffuser les images ainsi obtenues s'ils refusent de verser une somme d'argent ou d'envoyer d'autres photos ou vidéos de même nature.



## SEXTAGE

L'autoexploitation juvénile (sextage) se définit généralement comme le fait, pour une jeune personne, de créer et de transmettre ou de partager avec d'autres jeunes des images de nudité par l'entremise d'Internet ou d'appareils électroniques (textos, applications de messagerie, sites de réseaux sociaux).



## VIDÉO EN DIRECT

Les jeunes qui dévoilent leur intimité lors d'une conversation vidéo ne réalisent pas toujours que leur interlocuteur peut capturer des images ou des séquences vidéo de ce qu'ils font.



## CYBERINTIMIDATION

Forme d'intimidation extrême entre jeunes dans l'espace numérique. Il s'agit d'un comportement abusif, ciblé, délibéré et répétitif destiné à causer du tort à une autre jeune personne.



## DIFFUSION NON CONSENSUELLE D'IMAGES INTIMES

Il est illégal de diffuser une « image intime » de quelqu'un sans son consentement. Si l'image met en scène une personne de moins de 18 ans, il pourrait être illégal de la diffuser, avec ou sans consentement.



On trouvera d'autres renseignements sur chacun de ces dangers ainsi que des recommandations aux parents à l'adresse [cyberaide.ca/jeunes](http://cyberaide.ca/jeunes).

# COMMENT PUIS-JE PROTÉGER MON ENFANT?



1

## DEMANDEZ CONSTAMMENT À VOTRE ENFANT AVEC QUI IL COMMUNIQUE SUR INTERNET

Familiarisez-vous avec les médias sociaux et les applis de clavardage (p. ex. Twitter<sup>MD</sup>, Instagram<sup>MD</sup>, Snapchat<sup>MD</sup>, Kik<sup>MD</sup>, YouTube<sup>MD</sup>) ainsi que les applis de vidéo en direct (p. ex. Periscope<sup>MC</sup>, Live.ly<sup>MC</sup>, Facebook<sup>MD</sup> Live). Vérifiez les paramètres de confidentialité des comptes de médias sociaux que votre enfant utilise sur son téléphone et sur le Web.

### Prenez l'habitude d'interroger votre enfant sur ses activités en ligne. Voici quelques suggestions de points à discuter :

- Le réglage des paramètres de confidentialité des applis que votre enfant utilise.
- Les personnes qui sont ses « amis » sur les médias sociaux et comment il les a connues.
- Les personnes avec qui il communique sur les plateformes de clavardage ou de conversation vidéo.
- Le genre d'informations qu'il peut dévoiler ou pas dans ses messages, publications, photos ou vidéos.
- Le fait qu'Internet est un lieu public et qu'il est facile de perdre le contrôle des textos, photos et vidéos transmis avec des applis ou publiés sur les médias sociaux.
- Demandez-lui s'il a déjà reçu des demandes inhabituelles ou s'il s'est déjà senti mal à l'aise dans une situation sur Internet et comment il a réagi.
- Demandez-lui si un de ses amis a déjà vécu une expérience difficile sur Internet et comment il se sent par rapport à la situation.
- Dites-lui de donner l'exemple et de ne jamais retransmettre de photos compromettantes d'autrui s'il en reçoit.

## 2

## DISCUTEZ SOUVENT DES DIFFÉRENCES ENTRE UNE RELATION SAIN ET UNE RELATION MALSAINE

Les cas d'exploitation sexuelle d'ados sont souvent marqués par une relation tordue et un abus de confiance de la part d'un adulte ou d'un autre jeune. Les préados et les ados doivent savoir comment reconnaître un comportement préoccupant chez un adulte et comment réagir prudemment. Ils doivent aussi apprendre à déceler les signes d'une relation amoureuse malsaine et les tactiques de coercition d'un jeune à l'endroit d'un autre.

### Dites à votre enfant d'être à l'affût des comportements malsains, par exemple :

- quelqu'un qui lui demande sans cesse des photos ou des vidéos intimes;
- quelqu'un qui utilise la pitié ou la culpabilité pour obtenir quelque chose;
- quelqu'un qui utilise des images ou des informations partagées en toute confiance pour essayer de le mettre dans l'embarras ou de lui causer du tort;
- quelqu'un qui ne semble pas accepter de se faire dire non (insistance);
- quelqu'un qui semble partager des choses personnelles trop rapidement;
- quelqu'un qui lui offre de l'argent ou des cadeaux pour le convaincre de faire quelque chose qui le rend mal à l'aise.

*Rappelez à votre enfant que le respect et la bienveillance mutuelle sont indissociables d'une relation saine. À défaut de bien comprendre les qualités d'une relation saine, un ado sera porté à tolérer des relations qui le placent en situation de risque.*



Photo de mannequins. Pour illustrer le texte.

## QUEL EST L'ÂGE DU CONSENTEMENT AUX ACTIVITÉS SEXUELLES?

### ÂGE DE L'ENFANT

### L'ENFANT PEUT-IL CONSENTEIR?

Moins de 12 ans

**NON;** une personne âgée de moins de 12 ans ne peut pas consentir à une activité sexuelle.

12 ou 13 ans

**DANS CERTAINS CAS;** seulement si la différence d'âge est **INFÉRIEURE À 2 ans\***.

14 ou 15 ans

**DANS CERTAINS CAS;** seulement si la différence d'âge est **INFÉRIEURE À 5 ans\***.

16 ans ou plus

**OUI;** MAIS il y a des exceptions (explications ci-dessous)\*.

18 ans

**OUI.**

\*L'exception relative à la proximité d'âge (12-15 ans) et l'exception au consentement pour les personnes de 16 ans et plus ne s'appliquent pas si l'autre personne est en situation de confiance ou d'autorité par rapport à l'enfant, si l'enfant est dépendant de l'autre personne ou si la relation est de nature exploitante.

## DISCUTEZ DE L'IMPORTANCE QUE LES ADULTES MAINTIENNENT DES LIMITES SAINES AVEC LES PRÉADOS ET LES ADOS

### Suggestions de points à discuter avec votre enfant :

- Expliquez-lui qu'un adulte ne doit pas chercher à se lier d'amitié avec un ado ni lui manifester quelque forme d'intérêt sexuel que ce soit. Ce comportement inapproprié témoigne à tout le moins d'un manque de jugement et fait de l'adulte une personne à éviter.
- Faites comprendre à votre enfant l'importance qu'il vous demande de l'aide s'il se sent mal à l'aise dans ses rapports avec un adulte. Rappelez-lui que même s'il est dans l'embarras, vous serez là pour l'aider.

## QUAND UN ADULTE FAIT DU CHANTAGE À UN ADO

Les jeunes se croient souvent capables de résister au chantage. C'est rarement le cas. Dites à votre enfant de ne **JAMAIS RÉPONDRE** à des menaces ou à des tentatives d'extorsion.

### Les préados et les ados sont vulnérables au chantage pour diverses raisons :

- Ils n'ont pas fini de se développer socialement et émotionnellement, et il est encore facile de les déstabiliser, de les manipuler et de les forcer à agir sous la contrainte.
- Ils ont appris à respecter et à écouter les adultes.
- Ils n'ont pas une bonne connaissance de la sexualité.
- Ils se prennent souvent d'affection pour des adultes.
- Ils ne savent pas interpréter ou deviner les intentions d'un adulte et se sentent souvent responsables quand les choses dérapent. Par conséquent, ils n'ont pas toujours envie de parler à un adulte de confiance lorsqu'ils se retrouvent dans une situation troublante.

## Tactiques couramment utilisées par des adultes pour s'en prendre à des ados



**FLATTERIE** — S'utilise surtout avec des filles pour profiter de l'importance accordée à la beauté féminine dans la société.



**PITIÉ** — S'utilise pour susciter de l'empathie chez l'ado et lui faire croire qu'il est dans une relation amicale ou sexualisée.



**PARTAGE DE MATÉRIEL SEXUELLEMENT EXPLICITE** — Sert à banaliser l'activité sexuelle et à lever les inhibitions de l'ado pour lui faire croire qu'il n'y a rien de mal à avoir des rapports sexuels avec un adulte.



**INSISTANCE** — Les demandes répétées et l'insistance servent à faire tomber petit à petit les limites personnelles de l'ado, qui en viendra souvent à penser que l'adulte le laissera tranquille lorsqu'il aura obtenu ce qu'il voulait (cela n'arrive jamais).



**MENACES** — Servent à terroriser l'ado et à le forcer à transmettre des images à caractère sexuel.



**SUPERCHERIE** — La supercherie est une tactique couramment utilisée sur les plateformes de vidéo en direct. Ici, l'adulte fera passer en flux continu la vidéo d'une autre personne (souvent une adolescente) pour faire croire à son interlocuteur qu'il est en direct avec celle-ci quand ce n'est pas le cas.

## DISCUTEZ DES MOYENS DIRECTS ET INDIRECTS DE SE SORTIR D'UNE SITUATION INCONFORTABLE

Il peut être très difficile pour un jeune de se sortir d'une situation devenue inconfortable ou potentiellement dangereuse, surtout s'il est en relation avec la personne qui lui cause des soucis. Être direct peut alors s'avérer ardu ou sembler trop risqué. D'où l'utilité de discuter des moyens directs et indirects de se sortir d'une situation inconfortable. Par exemple :

**ALLER DROIT AU BUT** — « *Pas question!* », « *J'ai pas envie que mes photos s'en aillent partout sur Internet.* », « *Oublie ça.* »

**FAIRE UNE BLAGUE** — Une pointe d'humour peut aider votre enfant à réorienter la conversation et à se sortir plus facilement d'une situation.

**INVENTER UNE EXCUSE** — « *Désolée; faut que j'y aille.* », « *Impossible; ma mère peut vérifier mon téléphone à tout moment.* »

**IGNORER LA PERSONNE** — Expliquez à votre enfant qu'il n'est ni nécessaire ni urgent de répondre aux messages qu'il reçoit, surtout quand ces messages le mettent mal à l'aise.

**TENIR SON BOUT** — Dites à votre enfant de répéter sa réponse si son interlocuteur ne comprend pas. Expliquez-lui que l'insistance est un comportement contrôlant. Encouragez-le à répliquer fermement à son interlocuteur et, si ça ne marche pas, à cesser tout simplement de lui répondre.

**BLOQUER TOUS LES CONTACTS** — Votre enfant aura toujours la possibilité de bloquer son interlocuteur ou de l'enlever de ses contacts. Le cas échéant, il serait peut-être utile de conserver les messages au cas où il faudrait les montrer à l'école ou à la police.

**FAIRE UN SIGNALEMENT** — La plupart des applis et des sites de médias sociaux ont un mécanisme permettant de signaler un comportement inapproprié de la part d'un autre utilisateur. Parlez-en à votre enfant et encouragez-le à s'en servir au besoin.



Donnez à votre enfant des exemples de situations inconfortables ou potentiellement dangereuses où il serait important qu'il vous prévienne, vous ou un autre adulte de confiance. Dites-lui que vous comprenez que cela puisse lui être difficile, mais que vous êtes là pour lui et que sa sécurité vous importe plus que tout. Faites-lui bien comprendre qu'il ne sera jamais trop tard pour venir vous demander de l'aide, même s'il a commis une erreur de jugement.

Les préados et les ados ne sont pas toujours conscients des conséquences de leurs actes sur autrui. Ils peuvent difficilement prévoir l'impact émotionnel que le partage d'images de nudité peut avoir sur la personne que l'on y voit, mais aussi sur les personnes qui font circuler ces images.

### Aidez votre enfant à penser à des situations qui vont trop loin, par exemple :

- Lorsqu'une conversation commence à le mettre mal à l'aise ou qu'il semble y avoir eu une erreur.
- Lorsque son interlocuteur se met à tenir des propos obscènes ou hostiles.
- Lorsqu'une situation qui semblait pourtant anodine et agréable devient inconfortable, excessive, stressante ou terrorisante.
- Lorsque des photos ou des vidéos intimes circulent sans le consentement de la personne que l'on y voit.
- Lorsque des communications avec un adulte prennent une tournure sexualisée ou inappropriée. Même s'il n'est pas inhabituel qu'un ado se prenne d'affection pour une personne plus âgée, il serait inapproprié qu'un adulte se prenne d'affection pour un ado ou s'intéresse sexuellement à lui. Les adultes sont censés maintenir et rétablir des limites appropriées.
- Lorsqu'une conversation tourne aux menaces ou au chantage.



Photo de mannequins. Pour illustrer le texte.

## CONSÉQUENCES JURIDIQUES

Les jeunes ne savent pas toujours que certains agissements en ligne peuvent constituer des infractions criminelles.

Si vous connaissez les lois canadiennes en la matière, vous serez à même de prendre les mesures appropriées dans l'éventualité où votre enfant serait victime de telles infractions.

Voici quelques-unes des infractions dont les jeunes peuvent faire l'objet sur Internet :



**Pornographie juvénile** — Le terme pornographie juvénile s'entend de toute photo ou vidéo à caractère sexuel d'une personne de moins de 18 ans présentée nue ou partiellement nue ou se livrant à un acte sexuel. Il est illégal de regarder, de posséder, d'envoyer, de publier ou de prendre de telles photos ou vidéos.



### **Diffusion non consentuelle d'une image intime** —

Si une personne possède une photo ou une vidéo intime ou à caractère sexuel d'une autre personne, que cette photo ou vidéo a été prise dans l'intimité et que la personne la publie sur Internet ou la transmet à quelqu'un d'autre en toute connaissance de cause, sachant que la personne que l'on y voit n'y consentirait pas, la personne qui a publié ou transmis la photo ou la vidéo pourrait faire l'objet d'accusations.



**Harcèlement** — Le harcèlement consiste à faire ou à dire quelque chose qui fait craindre pour soi-même ou pour quelqu'un d'autre (faire des menaces, traquer quelqu'un, envoyer des textos ou des courriels sans arrêt, etc.).



**Chantage (extorsion)** — Recourir au chantage ou à l'extorsion pour amener une personne à faire quelque chose (payer une somme d'argent, envoyer une photo explicite, etc.) en lui faisant des menaces ou en recourant à la violence (p. ex. en la rudoyant ou en lui criant après).



**Menaces** — Il peut s'agir aussi bien de menacer de porter atteinte aux biens de quelqu'un ou de s'en prendre à son animal de compagnie, à ses amis ou à un être cher.



**Leurre par Internet** — Une infraction de leurre est commise lorsqu'une personne (généralement un adulte, mais pas toujours) communique électroniquement avec une jeune personne (par texto, messagerie instantanée, courriel, etc.) dans le but de commettre plus facilement une infraction sexuelle contre cette dernière. Par exemple, on pourrait considérer qu'une personne se rendrait coupable de leurre si, dans un courriel, elle essayait de convaincre une adolescente de lui envoyer des photos explicites ou évoquait cette possibilité.



**Rendre du matériel sexuellement explicite accessible à une personne de moins de 18 ans** — Montrer ou transmettre du matériel pornographique à une personne de moins de 18 ans dans le but de commettre plus facilement une infraction sexuelle contre cette dernière.



**Exploitation sexuelle** — C'est le fait, pour une personne de 16 ou 17 ans, de se faire toucher ou d'être incitée à se toucher ou à toucher quelqu'un d'autre à des fins sexuelles par une personne :

- en situation de confiance ou d'autorité (p. ex. parent, tuteur, enseignant, entraîneur) vis-à-vis de la jeune personne;
- envers qui la jeune personne est dépendante d'une façon ou d'une autre;
- qui exploite la jeune personne d'une façon ou d'une autre.

# COMMENT SAVOIR SI MON ENFANT A BESOIN D'AIDE?

Comme parent, vous connaissez mieux votre enfant que quiconque. Si vous avez l'impression que quelque chose ne tourne pas rond, fiez-vous à votre instinct et essayez de savoir ce qui se passe. Tâchez de relever tout changement dans le comportement normal de votre enfant et dans l'intensité de son comportement. Alors même qu'ils développent leur autonomie et leur identité, les préados et les ados ont besoin d'une présence parentale pour rester à l'abri du danger.

## Quelques indices à surveiller :

- Votre enfant vous paraît anormalement renfermé, triste, inquiet, sur la défensive, en colère ou cachottier.
- Votre enfant passe beaucoup plus ou beaucoup moins de temps sur Internet.
- Votre enfant ne respecte pas les limites que vous lui imposez quant à la fréquence et à la durée de ses visites sur Internet.
- Votre enfant se désintéresse d'activités qu'il a l'habitude d'aimer.
- Votre enfant se plaint de maux d'estomac ou de maux de tête.
- Votre enfant développe des troubles du sommeil. Par exemple, il a du mal à s'endormir le soir ou à bien dormir la nuit, ou encore, il passe son temps à dormir et évite toute interaction.

*Un changement de comportement ne signifie pas nécessairement que quelqu'un s'en prend à votre enfant. C'est toutefois un signe que vous devez vous rapprocher de votre enfant et lui parler pour savoir ce qui se passe.*



Photo de mannequins. Pour illustrer le texte.

# OÙ PUIS-JE TROUVER PLUS D'INFORMATION ET DE CONSEILS?

Des ressources sont à votre disposition pour vous aider à accompagner votre enfant dans ces situations complexes selon la nature et la gravité de l'incident.



- Contactez votre service de **police** si votre enfant court un danger immédiat ou si vous découvrez une communication ou une relation de nature sexuelle entre un adulte et votre enfant.



- Pour signaler un cas de leurre par Internet ou de diffusion non consentuelle d'une image intime, cliquez **Cyberaide.ca/signalement** ou **appelez-nous au 1 866 658-9022**.



- Si vous cherchez un site d'information pour les ados et les parents sur les risques auxquels les ados sont confrontés sur Internet, consultez **AidezMoiSVP.ca**.



- Pour de l'information sur l'autoexploitation juvénile, consultez notre guide pour les familles à l'adresse : **cyberaide.ca/autoexploitation\_juvenile**



- Si votre enfant a besoin de parler à quelqu'un, suggérez-lui de contacter **Jeunesse, J'écoute (1 800 668-6868)**, où il trouvera un service de counseling anonyme et confidentiel.



CENTRE CANADIEN *de* PROTECTION DE L'ENFANCE<sup>™</sup>  
*Aider les familles. Protéger les enfants.*

[protegeonsnosenfants.ca](http://protegeonsnosenfants.ca)

 @ProtegerEnfant

 Centre canadien de protection de l'enfance